



Master 2 d'urbanisme et d'aménagement de l'Université Paris 1

Ateliers professionnels

2025-2026

Atelier POPSU Transitions

POPSU Rouen

Référentiel de transition écologique et prospectives dans la Métropole de Rouen-Normandie

Synthèse

Anaïs Bally - Eléonore Daumas - Antoine Hovasse - Jaouen Joliet - Jeanne Olujic-Busson - Judith Vieillefond
Encadrement par Jean Debrie

2025/2026

Rappel du cadre de la commande.

Commanditaire : POPSU Transitions et la Métropole Rouen Normandie.

Étudiantes : Anaïs Bally - Eléonore Daumas - Anthoine Hovasse - Jaouen Joliet - Jeanne Olujic-Busson - Judith Vieillefond.

Encadrant : Jean Debrie.

Contexte et objectifs de l'atelier

Contexte du sujet : Ce travail répond à une commande formulée par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU Transitions) de la Métropole Rouen Normandie afin d'étudier les « transitions au service de la planification écologique de la cohésion sociale et territoriale » (Marie, 2023). Le programme POPSU s'inscrit dans une démarche de recherche-action et bénéficie à ce titre d'une double tutelle scientifique et politique (Métropole de Rouen Normandie). Cet atelier professionnel 2025-2026 est l'aboutissement d'une série de quatre ateliers professionnels issus du partenariat entre l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1 et le programme POPSU de la Métropole Rouen Normandie.

Objectif de l'atelier : L'atelier a pour objectif de rendre compte de la manière dont sont traitées les transitions socio-écologiques dans la Vallée de la Seine et tout particulièrement dans la Métropole de Rouen. L'objectif final de cet atelier est la réalisation d'un exercice de prospective sur un territoire de la Métropole, afin d'illustrer les enjeux et les outils de l'adaptation face au changement climatique.

Déroulé de l'atelier : L'atelier s'est déroulé en deux phases.

La première, d'octobre 2025 à mi-janvier 2026, était dédiée à la caractérisation du référentiel de la transition écologique à l'échelle de la Vallée de la Seine et de la Métropole Rouen Normandie. Ce travail d'état de l'art et de familiarisation avec l'évolution du référentiel de transition écologique s'est accompagné d'une analyse des exercices de prospective existants à cette double échelle afin d'identifier les enjeux de l'adaptation et de formaliser une boîte à outils de l'adaptation. Cette première phase a fait l'objet d'un livrable et d'une restitution devant des représentant.es de la Métropole et de l'Agence d'urbanisme rattachée à la Métropole. Par ailleurs, elle nous a permis d'établir une grille de lecture qui a servi de base pour la suite de l'atelier.

La seconde phase, de mi-janvier à fin mars 2026, était consacrée d'une part à la réalisation d'un diagnostic territorial d'Amfreville-la-Mivoie et d'autre part à une réflexion prospective sur les enjeux d'adaptation à Amfreville-la-Mivoie, à horizon 2050. Cet exercice de prospective prend la forme de deux portraits de territoire. Cette seconde phase de l'atelier a fait l'objet de deux livrables et d'une restitution finale devant des représentant.es de la Métropole, de l'Université de Rouen Normandie et le maire d'Amfreville-la-Mivoie.

Ce travail s'est appuyé sur cinq journées sur le terrain, et un séjour de trois jours à Rouen et à Amfreville-la-Mivoie.

Etat de l'art

Caractérisation du référentiel de transition à l'échelle nationale, de la vallée de la Seine et de la métropole Rouen Normandie

Le concept de transition socio-écologique s'est structuré progressivement au cours des années 2010 à travers la prise en compte grandissante des changements globaux dans les politiques publiques. Trois périodes structurent ce changement de paradigme : 2008-2015 ; 2015-2020 ; 2020-2025.

La période 2008-2015 est marquée par un discours de nature économique, dominé par une logique de ville-monde, d'attractivité et de compétitivité¹. Cette période est cruciale en matière de structuration institutionnelle de la Vallée de la Seine comme territoire stratégique. Le renforcement de l'Axe Seine (Paris, Rouen, Le Havre) passe par la création du commissariat général du développement de la vallée de la Seine, en 2011, puis par la création d'une délégation interministérielle de la vallée de la Seine (DIDVS) en 2013. Bien que l'accent soit mis sur le développement compétitif des activités portuaires et de logistique, les enjeux environnementaux gagnent de l'importance à travers les Grenelle I et II. Ils s'imposent à une échelle locale avec l'adoption du PPRI Vallée de la Seine - Boucle de Rouen, en parallèle d'une fusion accélérée des communautés d'agglomération autour de Rouen (dont l'objectif est de monter en puissance pour s'insérer stratégiquement dans les réseaux de compétitivité nationaux et européens). Les mesures environnementales, en compromis avec le référentiel de compétitivité territoriale, composent un élan fondateur dans la trajectoire de la transition environnementale sur le territoire de la Vallée de la Seine et de la métropole de Rouen encore balbutiante.

Entre 2015 et 2020, un tournant s'opère avec des enjeux d'habitabilité et d'adaptabilité. La période marque l'émergence d'une transition écologique intégrée comme politique publique. La métropole de Rouen se dote d'objectifs quantitatifs, de plans d'actions structurés et d'un cadre de gouvernance coordonné, mobilisant un large ensemble d'acteurs territoriaux². La déclaration d'urgence climatique, formalisée autour de la COP21³ et la création du GIEC Normand, vient renforcer ces ambitions et accentuer l'impulsion locale. Cette dynamique traduit une écologisation progressive du discours urbain, préparant ainsi le terrain à une mise à l'agenda plus affirmée de la transition sociale et écologique à partir de 2020.

A partir de 2020, cette dynamique s'accélère : la transition socio-écologique est placée au cœur de l'agenda politique avec la victoire du candidat socialiste Nicolas Mayer-Rossignol à la fois à l'élection municipale de la Ville de Rouen et à la présidence de la Métropole, dans un contexte post Lubrizol (2019). Elle s'inscrit dans une institutionnalisation avancée des pratiques écologiques à toutes les échelles de gouvernance et dans une écologisation toujours croissante des modes d'aménagement du territoire⁴. La multiplication de directives nationales et régionales se décline localement avec l'imbrication de la hiérarchie des normes et la Métropole Rouen Normandie fait preuve d'un certain volontarisme écologique en multipliant les initiatives et les cadres de collaboration interterritoriale⁵, afin d'appréhender les enjeux environnementaux à une échelle cohérente et avec une approche systémique.

Caractérisation des exercices de prospective

Un certain nombre d'exercices de prospective a été réalisé à l'échelle de la vallée de la Seine⁶, peu à celle de la métropole Rouen Normandie⁷ et moins encore à une échelle plus locale. Ils abordent des thèmes

¹ Attali, J., 2008, Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française.

² Site de POPSU Métropoles <https://popsu.archi.fr/programme/popsu-metropoles>

Guillerm E., Maulat J., 2022, « Une métropole en mobilité. Récit de l'action publique rouennaise depuis les années 1950 », Les cahiers POPSU, Editions Autrement.

Debrie J., Desjardins X., 2021, « La métropole performative ? Echelles de la fabrique métropolitaine rouennaise », Les cahiers POPSU, Editions Autrement.

³ United Nations – Climate Change, « L'Accord de Paris » <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris?utm>

⁴ Florentin, D., Bastin, A. et Castex, M., 2024, « Les défis pratiques et épistémologiques d'une écologisation de l'aménagement. », Géographie, économie, société. 26(2-3), 325-346. <https://doi.org/10.1684/ges.2024.15>.

⁵ AMI Logistique urbaine fluviale Axe Seine en 2022, cycle d'études « itinéraire Grand territoire » de l'AURBSE dès 2021, COP 2030 en 2025, Pavillon des transitions à Rouen en 2022, élaboration du SCOT-AEC dès 2022

⁶ Région Haute-Normandie (2008), *Prospective de la mobilité en Baie de Seine à l'horizon 2025 - 4 scénarios exploratoires*.

GIP Seine Aval (2010), *Les effets du changement climatique dans le contexte des changements globaux*.

DREAL Haute-Normandie (2014), *Les scénarios prospectives et stratégies exploratoires - horizon 2040*.

Ecole Nationale Supérieure de Paysage (2017 et 2021), *La Seine, monument libre et Plus Grand que la Seine*.

Les six agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (2021), *Cahier Enjeux et perspectives*.

FNAU (2021), *Ports, villes et transitions - Horizon 2030 et 2040*

PIREN-Seine (2023), *Rapport de synthèse (Phase 8), Systèmes agri-alimentaires et urbains du bassin de la Seine : Scénarios prospectifs « Les Villes en leur Bassin » et « Post-métropolisation »*.

⁷ Métropole de Rouen (2024), *Plan métropolitain d'adaptation au changement climatique, Diagnostic des vulnérabilités*.

monospécifiques⁸ ou plus variés⁹ : logement, habitat, mobilité, logistique, économie, industrie, environnement, santé, paysage, agriculture. Certains enjeux des changements climatiques reviennent constamment dans les réflexions des acteurs institutionnels et académiques tandis que d'autres sont moins pris en compte. Ainsi les solutions proposées sont inégales, plus souvent tournées vers le techno-solutionnisme et les plans stratégiques que vers des adaptations inclusives prenant en compte les vulnérabilités territoriales. En outre, plus l'horizon temporel s'éloigne, plus la prospective change. Elle passe d'un discours consensuel sur la performance à une critique du modèle productif. Ce changement révèle un décalage croissant entre les stratégies institutionnelles et les transformations profondes qui sont imposées par les limites écologiques et climatiques.

Méthode

Notre travail s'est déroulé en deux phases, l'une plus littéraire, permettant de s'acclimater au sujet et d'identifier les enjeux et les outils mobilisés dans les politiques de transition écologique sur le territoire ; l'autre plus pratique, afin de récolter des matériaux sur le terrain pour construire un exercice prospectif de la commune d'Amfreville-la-Mivoie.

La première phase a consisté en l'appropriation des enjeux de transition environnementale et des politiques publiques mises en place pour y faire face dans la Vallée de la Seine et à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie (MRN). Nous avons analysé un corpus d'une cinquantaine de documents institutionnels de planification territoriale, de productions universitaires et associatives, afin de caractériser le référentiel des transitions mobilisé par l'action publique à une triple échelle (MRN, Région Normandie, Vallée de la Seine), et les évolutions de ce référentiel de 2008 à aujourd'hui. Ce travail a été complété par une analyse textométrique, sur le logiciel TXM, d'un corpus de 1402 articles de presse, qui contenaient à la fois le mot « transition » et soit le mot « Rouen », « Normandie » ou « Vallée de la Seine ». Nous avons porté attention aux occurrences du mot « transition » dans les articles (combien de fois le mot est mobilisé) et aux co-occurrences des expressions qui suivaient ce mot (quel adjectif est mobilisé pour qualifier la transition). L'étude d'exercices de prospective conduits ces dernières années sur le territoire nous a aussi permis d'identifier un panel d'outils de coopération territoriale, d'outils techniques et d'expérimentations mobilisables pour élaborer nos propres scénarios prospectifs : notre boîte à outils de l'adaptation.

A la suite de cette première phase, la construction d'une matrice des enjeux d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques a constitué une grille de lecture transversale des politiques et pratiques existantes pour y faire face. Cette grille de lecture met en évidence des enjeux déjà pris en charge et permet d'identifier des aléas moins intégrés aux politiques publiques actuelles. Elle croise des types d'enjeux d'adaptation (prévention, mitigation, intégration) à différents aléas environnementaux, sanitaires ou industriels, avec des types de réponse possibles. Ces formes d'actions face aux aléas sont à la fois des pratiques socio-culturelles (régime alimentaire, mobilité, culture du risque), des orientations des politiques publiques (élaboration d'un PPRI, charte de gestion des forêts, objectif de réduction des émissions, promotion des énergies renouvelables et des matériaux bio-sourcés), et des outils techniques (éco-quartier, plateforme de modélisation des risques, mise en réseau d'agriculteur·ices). Cette matrice donne à voir différents choix d'adaptation et permet de confronter différentes trajectoires possibles pour le territoire, en tenant compte à la fois de l'action publique et des pratiques de la société civile. Elle nous a permis de classer 34 outils de politiques publiques identifiés en phase 1 et a constitué un fondement pour la construction de notre exercice de scénarisation prospective (cf. Fig. 1).

⁸ Région Haute-Normandie (2008), *Prospective de la mobilité en Baie de Seine à l'horizon 2025 - 4 scénarios exploratoires*.

FNAU (2021), *Ports, villes et transitions – Horizon 2030 et 2040*

⁹ GIP Seine Aval (2010), *Les effets du changement climatique dans le contexte des changements globaux*.

DREAL Haute-Normandie (2014), *Les scénarios prospectives et stratégies exploratoires – horizon 2040*.

Ecole Nationale Supérieure de Paysage (2017 et 2021), *La Seine, monument libre et Plus Grand que la Seine*.

Les six agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine (2021), *Cahier Enjeux et perspectives*.

PIREN-Seine (2023), *Rapport de synthèse (Phase 8), Systèmes agri-alimentaires et urbains du bassin de la Seine : Scénarios prospectifs « Les Villes en leur Bassin » et « Post-métropolisation »*.

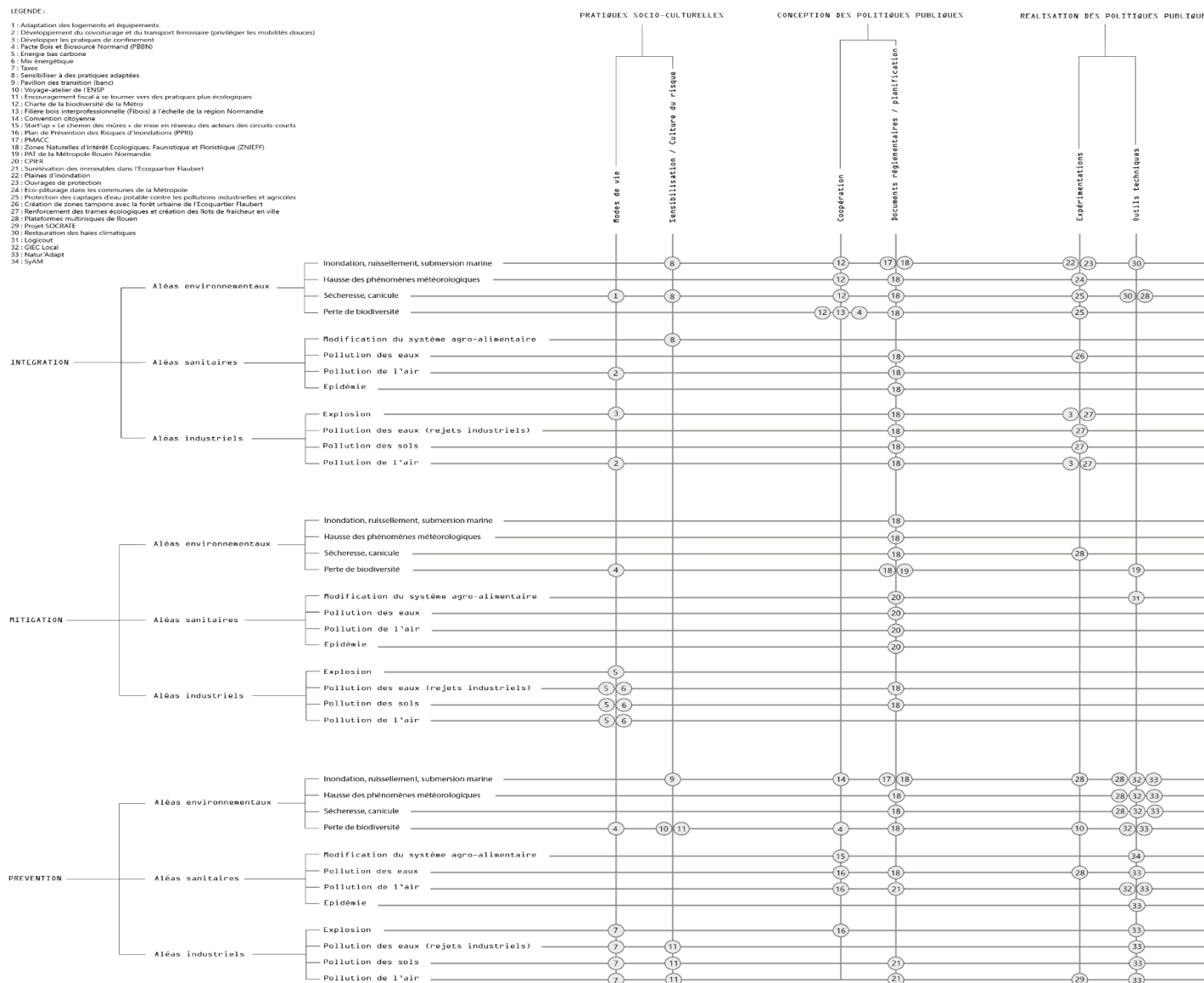


Figure 1 : La matrice des enjeux d'adaptation aux vulnérabilités territoriales et des réponses associées (Réalisation : L'atelier POPSU-Paris 1, 2026.)

L'objectif de la seconde phase était de récolter un ensemble de matériaux variés, en particulier d'éléments de connaissance du terrain, nécessaires à la construction de nos scénarios prospectifs. Elle a débuté par la réalisation d'un diagnostic territorial de la commune d'Amfreville-la-Mivoie, croisant des méthodes classiques du diagnostic territorial (étude de données socio-économiques, analyse du tissu urbain et du bâti, observation des pratiques de l'espace public) avec d'autres méthodes sensibles comme l'analyse paysagère, un travail photographique et des échanges autour de supports cartographiques avec des habitant-es rencontré-es dans la rue. Nous avons également conçu un questionnaire portant sur la connaissance des risques qui s'exercent sur la commune et la projection dans le futur mais nous n'avons obtenu que très peu de réponses et avons finalement décidé d'abandonner cette méthode. Les éléments issus de ce diagnostic ont été confrontés avec les connaissances de six acteur-ices spécialistes du territoire, issu-es du milieu politique (maires d'Amfreville et de Rouen), technique (cheffe de projet à la Direction de l'Aménagement de la MRN et adjoint au chef de service Développement de la voie d'eau chez VNF) ou universitaire (professeur émérite et ingénieur de recherche à l'Université de Rouen-Normandie). Lors de ces entretiens, nous avons également abordé les risques actuels et futurs du territoire métropolitain et amfrevillais, les programmes d'action en place et d'autres solutions envisagées par nos enquêté-es.

Enfin, la réalisation de fiches de références, à partir d'exemples de dispositifs mis en place sur d'autres territoires, nous a permis d'élargir notre connaissance des outils d'adaptation aux changements environnementaux.

L'élaboration de deux scénarios, à horizon 2050, s'est appuyée sur l'ensemble des travaux réalisés au préalable au cours des phases 1 et 2. Nous avons choisi de représenter deux portraits de territoire, décrivant la vie à Amfreville en 2050, selon deux approches différentes de la transition écologique (cf. partie Résultats Phase 2 - Synthèse de l'exercice de prospective). En repartant de notre matrice des enjeux d'adaptation aux changements environnementaux, nous avons identifié un certain nombre de composantes de nos deux scénarios, que nous avons décliné en objectifs et orientations des politiques publiques, à partir de nos connaissances des programmes déjà en place (phase 1 et entretiens des « témoins du territoire »). A partir de notre boîte à outils de l'adaptation et des fiches de références, nous avons réfléchi à la façon dont ces objectifs pouvaient être concrétisés en aménagements et infrastructures territorialisées sur nos deux sites d'étude, puis en actions humaines incarnées par des personas. Les personas sont des profils fictifs permettant d'aborder les éléments scénarisés à partir de récits imaginaires de leur quotidien (cf. Résultats Phase 2).

Résultats Phase 1 - Livrable 1

Notre livrable 1 rend compte de la nature des transitions socio-écologiques à l'œuvre dans la Vallée de la Seine et particulièrement dans la Métropole de Rouen-Normandie. Ce travail a impliqué une importante recherche d'analyse de fond et de recensement d'informations dans les documents déjà consacrés au sujet. L'étude porte sur les événements qui ont eu lieu depuis 2008, année charnière en matière de production de récits pour la Vallée de la Seine, avec pour figures de proue le Rapport Grumbach de 2008 et le Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française présidé par Jacques Attali. Cette analyse documentaire présente la succession des référentiels de transition écologique qui ont prévalu à l'échelle de la Vallée de la Seine et tout particulièrement dans la Métropole Rouen Normandie en matière de transition écologique. Trois phases différentes ont été identifiées. Celles-ci ont des césures temporelles avec des caractéristiques propres à chacune qui mettent en évidence une transformation progressive du référentiel de la transition socio-écologique, d'une structuration exclusivement stratégique et réglementaire à une évolution vers un référentiel plus opérationnel (cf. Etat de l'art).

Par l'analyse des différents exercices de prospective, se pose l'enjeu de cohérence et de gouvernance multiscale dans la vallée de la Seine. La réussite de la transition repose sur la capacité à coordonner les acteur.ices, à aligner les politiques sectorielles et à inscrire les projets dans une trajectoire de long terme partagée.

La nouvelle trajectoire de transition est marquée par des injonctions contradictoires encore peu médiatisées, notamment entre objectifs de réindustrialisation et impératifs de protection des écosystèmes séquanais. La planification territoriale envisagée apparaît largement technicisée et pilotée par des acteur.ices institutionnel.les majeur.es, en particulier autour de l'Axe Seine et d'Haropa Port, posant la question de l'appropriation démocratique du projet. Le devenir de l'Axe-Seine a-t-il vraiment été débattu collectivement par les habitant.es ? Souhaitent-ils et elles un aménagement technicisé et piloté par de grands acteurs (parfois sans légitimité démocratique à l'instar d'Haropa Port) ?

Au-delà d'une étude rétrospective, l'analyse des multiples études prospectives produites par un ensemble d'acteur.ices (locaux/nationaux ; politiques / techniques...) sur le territoire de la vallée de la Seine a permis de caractériser l'évolution des paramètres pris en comptes pour élaborer les nouveaux imaginaires du territoire.

L'étude de ces différents travaux de prospectives rend compte d'une sous-évaluation de l'intensité des changements climatiques, au regard des réponses actuellement envisagées et de la nécessité (cf. notamment le PIREN-Seine) d'intégrer davantage les risques, la résilience et l'adaptation des territoires dans les trajectoires de prospective. Cette synthèse a permis l'élaboration d'une « boîte à outil d'adaptation » par lesquels les stratégies d'aménagement de l'espace séquanien sont mises en œuvre. C'est une combinaison de leviers stratégiques, de référentiels techniques et d'expérimentations concrètes qui constituent un socle opérationnel pour accompagner l'adaptation des territoires face aux nouveaux enjeux climatiques, socio-économiques de la Vallée de la Seine.

Le livrable 1 propose donc une lecture structurée et opérationnelle du référentiel de la transition écologique dans la Vallée de la Seine et dans la Métropole Rouen Normandie. Cela nous a permis d'ouvrir la réflexion sur la seconde phase d'étude portant sur le diagnostic territorial du livrable 2 et les travaux de prospective du livrable 3 du Programme POPSU Transition, porté par l'ambition d'imaginer le devenir des deux rives séquaniennes du territoire d'Amfreville-la-mi-voie à l'horizon 2050 basé sur ce référentiel ainsi caractérisé.

L'élaboration d'une matrice nous a permis de repérer les facteurs de vulnérabilité et de résilience identifiés dans les documents comme enjeux majeurs du territoire (cf. Méthode et Fig.1). Elle nous a ainsi permis d'aller au-delà des transformations urbaines anticipés et des types de stratégies d'adaptation au dérèglement climatique du territoire, en dressant un portrait de territoire, mettant en dialogue le territoire avec les enjeux climatiques et aléas associés.

Résultats Phase 2 - Livrable 2 & 3

Diagnostic territorial d'Amfreville-la-Mivoie - Livrable 2

L'exercice de diagnostic territorial, fondé sur deux approches complémentaires (analytique et sensible), a permis d'acquérir une connaissance approfondie de la commune d'Amfreville-la-Mivoie, en vue d'élaborer une réflexion prospective sur son territoire. L'analyse révèle d'abord l'exposition d'Amfreville à des risques multiples, notamment les inondations et l'aléa technologique en lien avec sa proximité avec des sites classés SEVESO implantés sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie. D'autres aléas naturels y sont mesurés, tels que les chutes de blocs/éboulements et un risque incendie à prévoir sur le long terme. Amfreville est une commune résidentielle et périurbaine : ancienne commune industrielle, elle s'inscrit aujourd'hui dans une logique métropolitaine. Elle se caractérise par un tissu urbain diversifié avec du pavillonnaire sur les coteaux des Hauts-Vallons, contrastant avec des secteurs d'habitation plus fragiles et précaires comme le quartier des Mallefranches. Dans cette logique périurbaine, c'est également un territoire dépendant des pôles d'emplois voisins : la population active travaille majoritairement dans les communes environnantes (Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Val-de-Reuil). Néanmoins, le territoire conserve une activité industrielle, notamment sur les sites de l'entreprise Eurêka au Nord et Prysman au Sud de la commune, qui représentent deux pôles d'emploi local non négligeables. Le cadre paysager riche de la commune constitue un atout important qui participe à son attractivité auprès des périurbains. Située entre la Seine et des coteaux boisés, la commune bénéficie d'un environnement naturel de qualité. Ce cadre paysager offre des continuités écologiques et des potentialités en matière de valorisation paysagère et de biodiversité. Concernant les pratiques des habitant.e.s, leurs mobilités sont largement dominées par l'automobile. Historiquement desservie (jusque dans les années 1950) par un tramway et un bac permettant la traversée de la Seine, la commune a progressivement basculé vers un modèle de mobilité centré sur la voiture individuelle. La commune dispose d'un socle conséquent d'équipements de proximité (école maternelle et primaire, cabinets médicaux, commerces de proximité...) contribuant à la qualité de vie locale. Par ailleurs, des pratiques habitantes structurent le territoire, renforcées par une vie associative et culturelle active favorisant la convivialité (couscous dansant, déjeuners et activités au centre culturel Simone Signoret, associations sportives). Néanmoins les espaces publics de qualité manquent au sein de la commune et limitent l'appropriation de l'espace public par les habitant.e.s, dont les pratiques relèvent plus de traversées de la commune (promenades le long de la Seine) que de l'appropriation de l'espace public (manque d'espaces accueillants et prévus à cet effet comme des places).

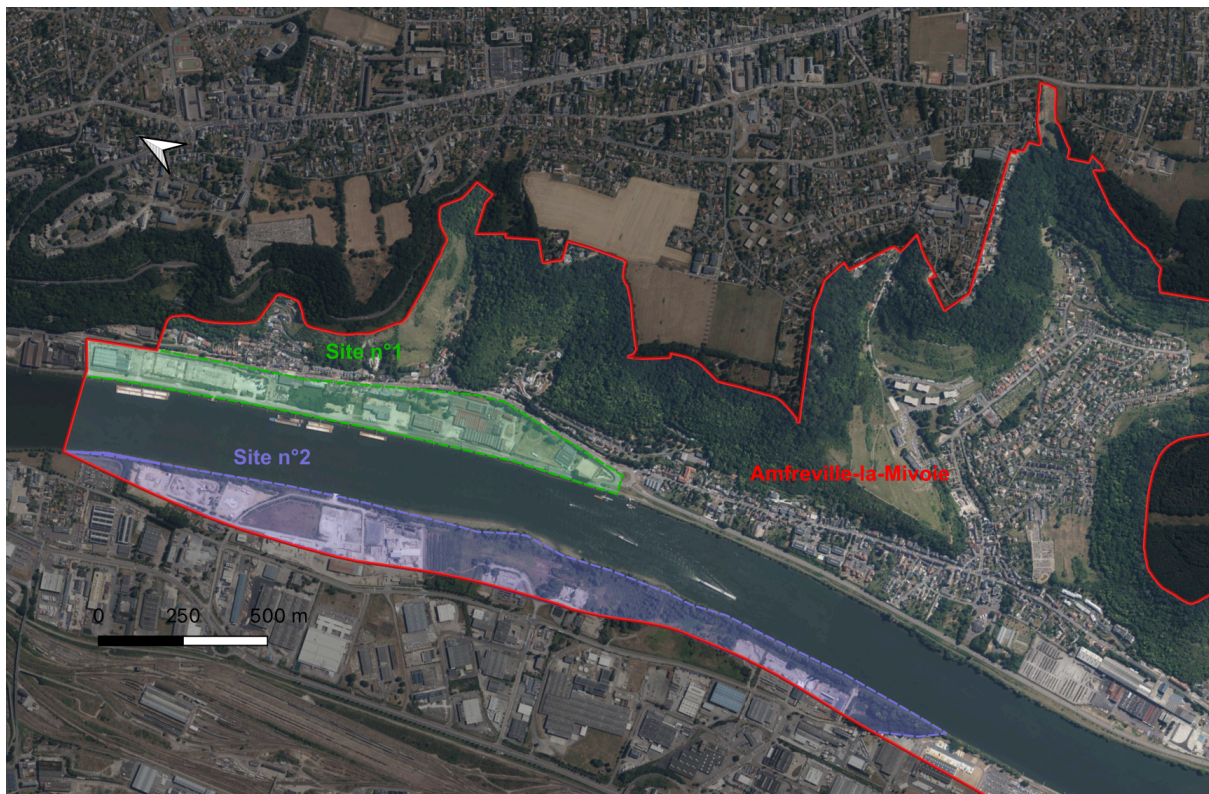


Figure 2 : Carte de localisation des deux sites d'étude.
Réalisation : L'atelier POPSU-Paris 1, 2026.

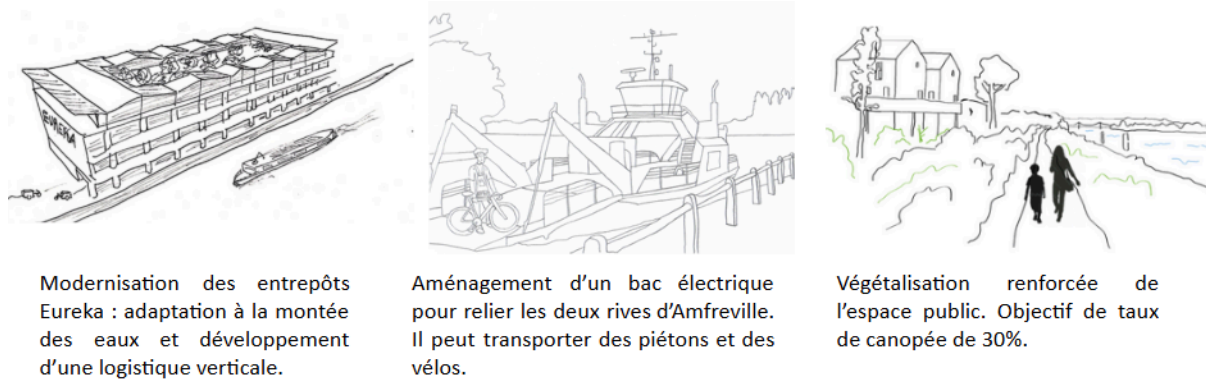
Le diagnostic territorial de nos deux sites d'études révèle des potentiels d'évolution et des appropriations par des usager.e.s et habitant.e.s à valoriser. Le site n°1, situé rive droite de la commune d'Amfreville-la-Mivoie est situé entre la Seine et la Route de Paris et compose un paysage empreint d'une forte présence industrielle. Cette partie d'Amfreville-la-Mivoie est très minérale et largement artificialisée, les infrastructures, les bâtiments d'activité et les terrains délaissés s'y succèdent. Ce site présente des opportunités de requalification et d'optimisation, notamment à travers la valorisation des friches et du bâti existant. Le site n°2, localisé sur la rive gauche d'Amfreville-la-Mivoie est principalement constituée par l'ancienne île du Jonquay désormais rattachée à la terre ferme. Il est inégalement touché par l'urbanisation puisque si les secteurs nord et sud de l'ancienne île accueillent d'importantes emprises industrielles, la partie centrale du site est relativement épargnée par les constructions et la faune et la flore s'y sont maintenues. Les pratiques associées à ces différentes portions du Jonquay diffèrent donc grandement entre elles. Le site est peu accessible et en retrait des dynamiques urbaines et reste donc un espace marginal dans les pratiques des habitants. Majoritairement naturel, il accueille néanmoins des activités industrielles et des usages discrets tels que la chasse et la promenade, révélant un potentiel à valoriser.

Synthèse de l'exercice de prospective territoriale à horizon 2050 - Livrable 3

Cet exercice de prospective territoriale vise à imaginer des futurs plausibles pour le territoire d'Amfreville-la-Mivoie à l'horizon 2050, en tenant compte des vulnérabilités environnementales, sociales et économiques identifiées lors du diagnostic et de notre phase 1. En s'appuyant sur des données scientifiques (GIEC Normand), des entretiens d'acteurs (cf. Méthodologie : « Fiches grands témoins ») et une analyse des politiques publiques locales, deux scénarios complémentaires ont été élaborés : un scénario de continuité, prolongeant les dynamiques et politiques actuelles, et un scénario de redirection écologique, proposant un changement de modèle. Notre travail de scénarisation s'appuie sur des outils de personnalisation du récit à l'instar des personas. Ces figures fictives incarnent de nouvelles pratiques sociales dans les modes de vie des Amfrevillais.es et dans tous les domaines : emploi, mobilité, alimentation, habitation etc. Chaque scénario imaginé se compose de cinq personas, permettant d'imaginer les pratiques des Amfrevillais.es en 2050 et d'inclure de nombreux enjeux identifiés dans notre matrice (aléa environnemental, sanitaire et technologique).

Le scénario de « continuité » repose sur la poursuite des politiques métropolitaines engagées depuis les années 2020, notamment en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique. A horizon 2050, le territoire amfrevillais a amélioré sa résilience face aux risques, en particulier les inondations et les jours

de fortes chaleurs, grâce à des aménagements techniques (surélévation des habitations, végétalisation des quais de Seine et des cours d'école, zone submersible volontairement). Cette trajectoire reste marquée par une approche technocratique et techno-solutionniste, sans transformation structurelle du modèle de développement. Les activités économiques, notamment industrielles (rive droite dont le site Eurêka) sont maintenues, et l'économie fluviale est intensifiée. Le cadre de vie s'améliore avec le développement des mobilités douces (le bac électrique) et des espaces verts agréables (chemin de halage). De nouvelles pratiques naissent également (chasse écologique, baignade dans la Seine). Ce scénario illustre ainsi une adaptation progressive mais limitée. Il permet d'absorber certains chocs sans remettre en cause les fondements territoriaux.



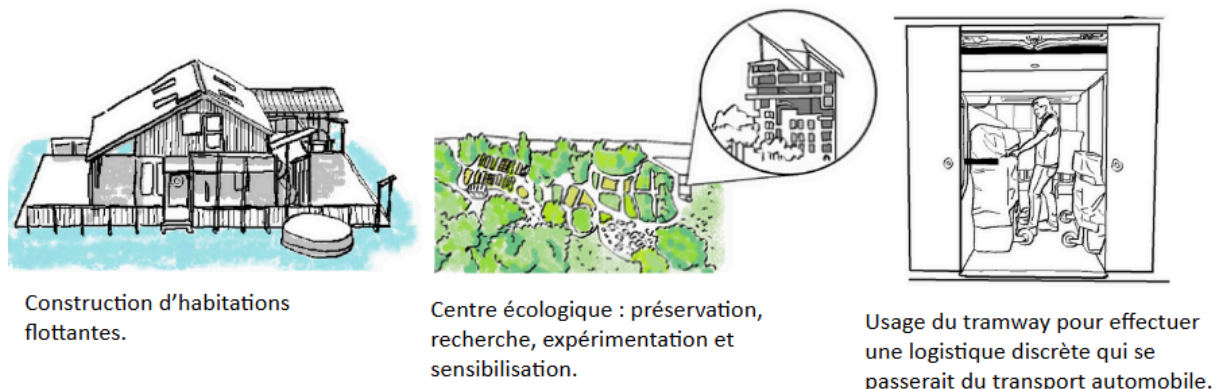
Modernisation des entrepôts Eureka : adaptation à la montée des eaux et développement d'une logistique verticale.

Aménagement d'un bac électrique pour relier les deux rives d'Amfreville. Il peut transporter des piétons et des vélos.

Végétalisation renforcée de l'espace public. Objectif de taux de canopée de 30%.

Figure 3 : Exemples d'aménagements proposés pour le scénario de continuité.
Réalisation : L'atelier POPSU-Paris 1, 2026.

Le scénario de "redirection écologique" propose une transformation plus profonde du territoire, fondée sur la sobriété d'énergie et de matière, la justice environnementale et la participation citoyenne. Le terme de « redirection écologique » est un concept développé en 2017 par les chercheurs Alexandre Monnin, Diego Landivar et Emmanuel Bonnet, à partir de travaux du spécialiste de l'anthropocène Tony Fry et du philosophe et sociologue Bruno Latour¹⁰. Cette approche vise à dépasser des approches de transition, de développement durable ou de croissance verte pour penser des arbitrages et des renoncements nécessaires à un nouveau régime socio-écologique plus sobre. Elle est fondée sur l'idée que nos modèles de société ne peuvent être maintenus en l'état en se contentant seulement du verdissement des technologies et de la compensation des émissions. Ainsi, ce scénario s'inscrit dans une logique de bifurcation impliquant des choix de renoncement (réduction des activités industrielles, développement des mobilités non carbonées comme le tramway autonome, réduction des zones de logements en zone inondable), au profit de modes de vie plus durables. Les risques climatiques sont mieux intégrés grâce à des solutions parfois alternatives (maisons flottantes, arrêt d'activités en zone inondable). Tandis que la biodiversité est renforcée par la renaturation d'espaces et l'implication des habitant.es dans sa préservation (séances d'observation de la biodiversité au Centre Ecologique d'Amfreville). Le territoire évolue vers une économie plus locale et circulaire, appuyée sur des mobilités décarbonées (logistique par tramway) et des pratiques agricoles durables (agroforesterie, permaculture et phytoremédiation). Ce scénario met également l'accent sur l'inclusion sociale, en cherchant à réduire les inégalités face aux impacts environnementaux et à favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux écologiques. Il en résulte un territoire plus résilient, mais aussi plus transformé dans ses usages et ses valeurs écologiques.



Construction d'habitations flottantes.

Centre écologique : préservation, recherche, expérimentation et sensibilisation.

Usage du tramway pour effectuer une logistique discrète qui se passerait du transport automobile.

Figure 4 : Exemples d'aménagements proposés pour le scénario de redirection écologique.
Réalisation : L'atelier POPSU-Paris 1, 2026.

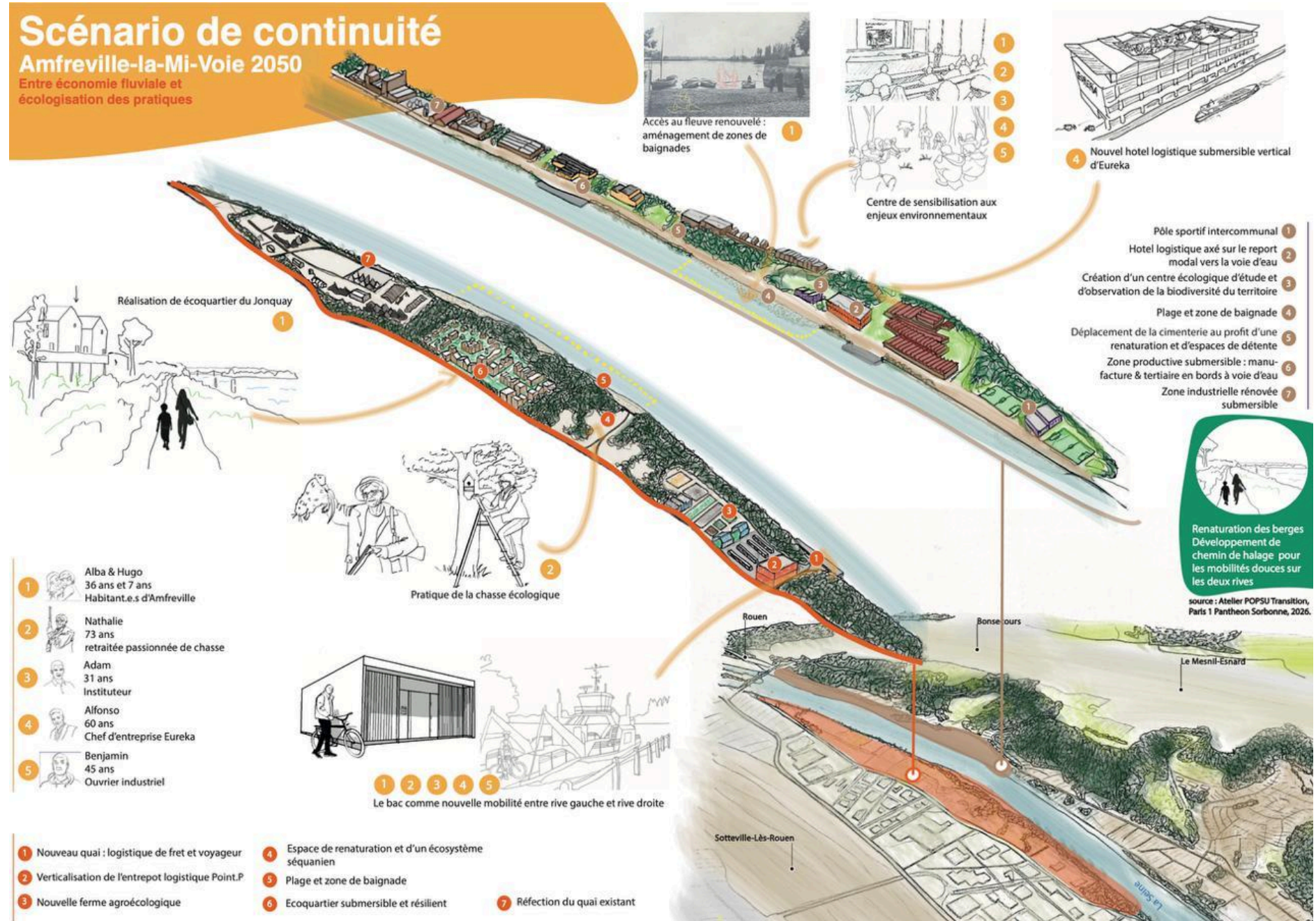
¹⁰ « La Redirection écologique : vers une démocratie locale renforcée, » Note d'éclairage de la Caisse des dépôts, 2025

En définitive, ces deux scénarios mettent en lumière des trajectoires différenciées mais complémentaires. L'une est fondée sur l'adaptation dans la continuité, l'autre sur une transformation plus systémique. Ces portraits de territoire à horizon 2050 soulignent l'importance des choix politiques et sociaux dans la manière de répondre aux défis climatiques et invitent à réfléchir aux conditions de mise en œuvre d'une transition à la fois efficace, soutenable et équitable.

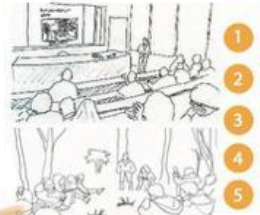
Scénario de continuité

Amfreville-la-Mi-Voie 2050

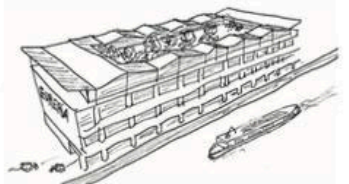
Entre économie fluviale et écologisation des pratiques



Accès au fleuve renouvelé : aménagement de zones de baignades



Centre de sensibilisation aux enjeux environnementaux



Nouvel hotel logistique submersible vertical d'Eureka



Réalisation de écoquartier du Jonquay



Pratique de la chasse écologique

- 1 Alba & Hugo
36 ans et 7 ans
Habitant.e.s d'Amfreville
- 2 Nathalie
73 ans
retraite.e passionnée de chasse
- 3 Adam
31 ans
Instituteur
- 4 Alfonso
60 ans
Chef d'entreprise Eureka
- 5 Benjamin
45 ans
Ouvrier industriel



Le bac comme nouvelle mobilité entre rive gauche et rive droite

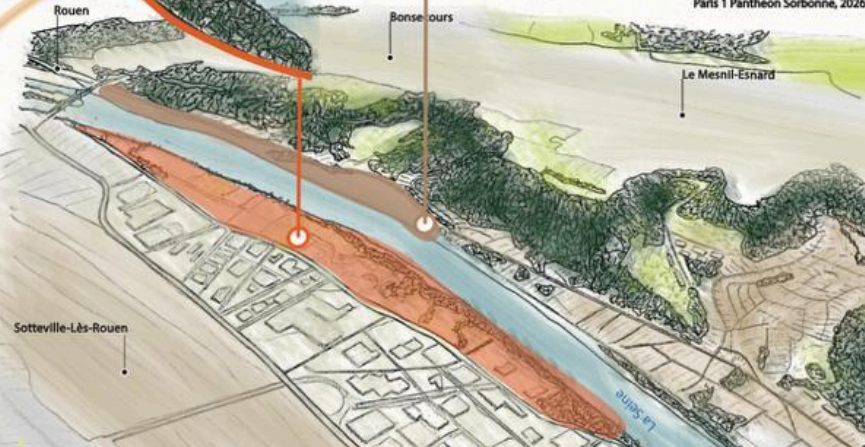
- 1 Pôle sportif intercommunal
- 2 Hotel logistique axé sur le report modal vers la voie d'eau
- 3 Création d'un centre écologique d'étude et d'observation de la biodiversité du territoire
- 4 Plage et zone de baignade
- 5 Déplacement de la cimenterie au profit d'une renaturation et d'espaces de détente
- 6 Zone productive submersible : manufacture & tertiaire en bords de voie d'eau
- 7 Zone industrielle rénovée submersible



Renaturation des berges
Développement de chemin de halage pour les mobilités douces sur les deux rives

source : Atelier POPSU Transition, Paris 1 Pantheon Sorbonne, 2026.

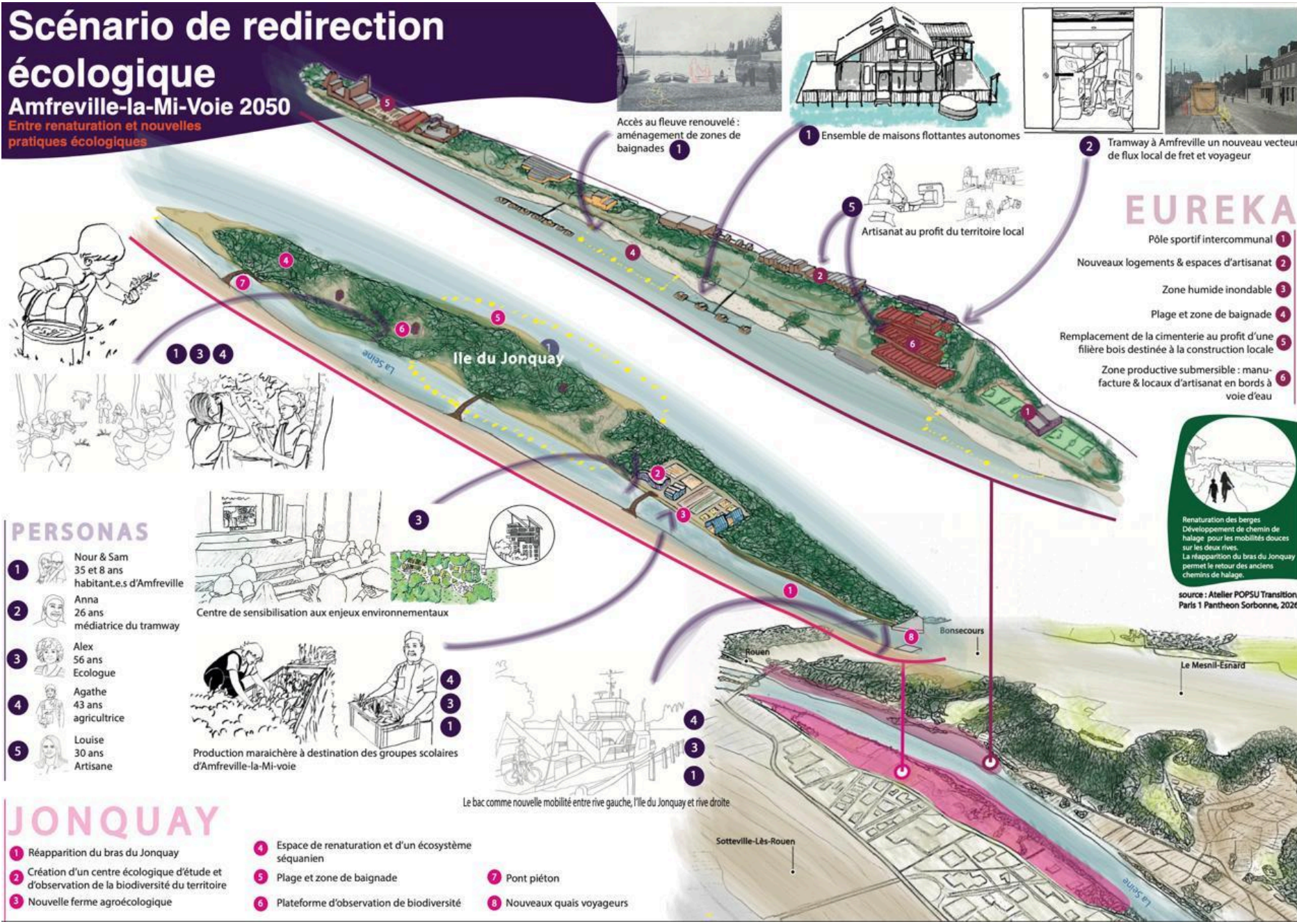
- 1 Nouveau quai : logistique de fret et voyageur
- 2 Verticalisation de l'entrepot logistique Point.P
- 3 Nouvelle ferme agroécologique
- 4 Espace de renaturation et d'un écosystème séquanien
- 5 Plage et zone de baignade
- 6 Ecoquartier submersible et résilient
- 7 Réfection du quai existant



Scénario de redirection écologique

Amfreville-la-Mi-Voie 2050

Entre renaturation et nouvelles pratiques écologiques



Accès au fleuve renouvelé : aménagement de zones de baignades 1

1 Ensemble de maisons flottantes autonomes

2 Tramway à Amfreville un nouveau vecteur de flux local de fret et voyageur

5 Artisanat au profit du territoire local

EUREKA

- Pôle sportif intercommunal 1
- Nouveaux logements & espaces d'artisanat 2
- Zone humide inondable 3
- Plage et zone de baignade 4
- Remplacement de la cimenterie au profit d'une filière bois destinée à la construction locale 5
- Zone productive submersible : manufacture & locaux d'artisanat en bords à voie d'eau 6

Renaturation des berges
Développement de chemin de halage pour les mobilités douces sur les deux rives.
La réapparition du bras du Jonquay permet le retour des anciens chemins de halage.

source : Atelier POPSU Transition, Paris 1 Pantheon Sorbonne, 2026.

PERSONAS

- 1 Nour & Sam
35 et 8 ans
habitants d'Amfreville
- 2 Anna
26 ans
médiatrice du tramway
- 3 Alex
56 ans
Ecologue
- 4 Agathe
43 ans
agricultrice
- 5 Louise
30 ans
Artisane

3 Centre de sensibilisation aux enjeux environnementaux

4 Production maraîchère à destination des groupes scolaires d'Amfreville-la-Mi-voie

4 Le bac comme nouvelle mobilité entre rive gauche, l'île du Jonquay et rive droite

JONQUAY

- 1 Réapparition du bras du Jonquay
- 2 Création d'un centre écologique d'étude et d'observation de la biodiversité du territoire
- 3 Nouvelle ferme agroécologique
- 4 Espace de renaturation et d'un écosystème séquanien
- 5 Plage et zone de baignade
- 6 Plateforme d'observation de biodiversité
- 7 Pont piéton
- 8 Nouveaux quais voyageurs

Conclusion, apports et perspectives

Tout au long de ce travail, le rôle du récit territorial est apparu crucial pour guider les politiques publiques et concevoir d'autres futurs possibles pour le territoire. La caractérisation des différents référentiels de la transition écologique dans la Vallée de la Seine, et plus particulièrement dans la Métropole de Rouen-Normandie, a permis de constater que le référentiel actuel de la transition écologique est dominé par un registre discursif très technique qui s'adresse peu aux citoyen.nes. Cette difficile appropriation commune d'une trajectoire de transition écologique a aussi été l'un des principaux résultats de nos entretiens. Les acteur.ices scientifiques que nous avons rencontré.es ont évoqué un manque de visibilité des savoirs scientifiques, tandis que les responsables politiques témoignaient d'une véritable difficulté à faire porter un récit territorial écologique notamment en raison des réticences à faire évoluer certaines pratiques. Enfin, les technicien.nes ne parviennent pas ou ne cherchent pas forcément à communiquer sur les actions qu'ils et elles participent à mettre en place. Malgré des initiatives émergentes, en particulier de la Métropole Rouen Normandie, aucun récit territorial ne parvient réellement à rassembler les domaines d'expertise et d'actions, alors même que l'agenda de transition écologique est relativement consensuel. Par exemple, nos enquêté.es s'accordent sur la nécessité d'écologisation de l'action publique - déjà à l'œuvre depuis plusieurs années dans la métropole rouennaise- mais les actions sont difficilement coordonnées et agglomérées dans un récit qui transcenderait les mesures prises ponctuellement.

L'apport principal de notre exercice de prospective réside précisément dans la proposition de deux scénarios étayés scientifiquement qui tracent deux trajectoires différentes pour le territoire amfrevillais. Ces scénarios intègrent des références extérieures au territoire afin de montrer qu'il est possible de concevoir autrement. Par ailleurs, l'élaboration des persona projette l'utilisation de ces références techniques extérieures au territoire qui pourrait être celle des futur.es Amfrevillais.es. Les scénarios conçus s'appuient en outre sur les observations réalisées à Amfreville-la-Mivoie à l'image du persona de chasseuse qui repose sur la trouvaille de douilles et d'abris de chasse sur l'ancienne île du Jonquay. Plus généralement, ce travail de prospective territoriale insiste sur la nécessité de présenter un futur désirable et plausible pour chaque territoire. Nous aurions aimé intégrer davantage la participation des populations habitantes dans l'élaboration de ces scénarios, qui nous semblent des outils intéressants de concertation sur les politiques environnementales d'un territoire. Les portraits de territoire proposés constituent un point de départ de débats démocratiques pour discuter de l'avenir d'une communauté habitante. A cet effet, nous soutenons les démarches de vulgarisation et de mise en récit des savoirs scientifiques pour que les habitant.es se les approprient et les enrichissent par leurs expériences et leurs pratiques territoriales quotidiennes.

Références de l'atelier

A. Bally, E. Dumas, A. Hovasse, J. Joliet, J. Olujic-Busson, J. Vieillefond, (2026), « Livrable 1 - Caractérisation de l'évolution du référentiel de transition écologique ; description des exercices de prospectives ; et présentation d'une boîte à outils d'adaptation. - Vallée de la Seine et Métropole Rouen Normandie. », *POPSU Transitions et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Atelier professionnel 2025/2026.

A. Bally, E. Dumas, A. Hovasse, J. Joliet, J. Olujic-Busson, J. Vieillefond, (2026), « Livrable 2 - Diagnostic territorial d'Amfreville-la-Mivoie. », *POPSU Transitions et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Atelier professionnel 2025/2026.

A. Bally, E. Dumas, A. Hovasse, J. Joliet, J. Olujic-Busson, J. Vieillefond, (2026), « Livrable 3 - Exercice de prospective à Amfreville-la-Mivoie. », *POPSU Transitions et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*, Atelier professionnel 2025/2026.

Bibliographie

Attali, J., 2008, Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française.

Carnet du GREC Francilien « Les classes populaires et la transition socio-écologique à Paris et sa banlieue », mars 2024.

Debrie J., Desjardins X., 2021, « La métropole performative ? Échelles de la fabrique métropolitaine rouennaise », Les cahiers POPSU, Editions Autrement.

Florentin, D., Bastin, A. et Castex, M., 2024, « Les défis pratiques et épistémologiques d'une écologisation de l'aménagement. », Géographie, économie, société. 26(2-3), 325-346. <https://doi.org/10.1684/ges.2024.15>.

Guillerm E., Maulat J., 2022, « Une métropole en mobilité. Récit de l'action publique rouennaise depuis les années 1950 », Les cahiers POPSU, Editions Autrement..

« La Redirection écologique : vers une démocratie locale renforcée, » Note d'éclairage de la Caisse des dépôts, 2025.

<https://www.caissedesdepots.fr/eclairage/blog/articles/la-redirection-ecologique-vers-une-democratie-locale-renforcee>

Marie, J-B., 2023, « Arpenter les sentiers des transitions au service de la cohésion des territoires. », *POPSU Transitions*

Tallent, « Backlash écologique : quel discours pour rassembler autour de la transition ? », Fondation Jean Jaurès, 2024. <https://www.jean-jaures.org/publication/backlash-ecologique-quel-discours-pour-rassembler-autour-de-la-transition/>

Ubeka et Rika, « La redirection écologique : à quoi faut-il renoncer ? », notes, 2022. <https://praxis.encommun.io/n/2vFe3sVgBVUOIIENfdQU-MgY4S8/>

Liste des exercices de prospective :

- Région Haute-Normandie, 2008, *Prospective de la mobilité en Baie de Seine à l'horizon 2025 - 4 scénarios exploratoires*.
- GIP Seine Aval, 2010, *Les effets du changement climatique dans le contexte des changements globaux*.
- DREAL Haute-Normandie, 2014, *Les scénarios prospectives et stratégies exploratoires – horizon 2040*.
- Ecole Nationale Supérieure de Paysage, 2017 et 2021, *La Seine, monument libre et Plus Grand que la Seine*.
- Les six agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, 2021, *Cahier Enjeux et perspectives*.
- FNAU, 2021, *Ports, villes et transitions – Horizon 2030 et 2040*
- PIREN-Seine, 2023, *Rapport de synthèse (Phase 8), Systèmes agri-alimentaires et urbains du bassin de la Seine : Scénarios prospectifs « Les Villes en leur Bassin » et « Post-métropolisation »*.
- Métropole de Rouen, 2024, *Plan métropolitain d'adaptation au changements climatique, Diagnostic des vulnérabilités*.